

**ORIGINE ET HISTOIRE DE LA
PREPOSITION "A" DANS LES
LOCUTIONS DU TYPE DE "FAIRE
FAIRE QUELQUE CHOSE A
QUELQU'UN"**

Published @ 2017 Trieste Publishing Pty Ltd

ISBN 9780649777075

Origine et Histoire de la Preposition "a" Dans les Locutions du Type de "Faire Faire Quelque Chose a Quelqu'un" by Henri-François Muller

Except for use in any review, the reproduction or utilisation of this work in whole or in part in any form by any electronic, mechanical or other means, now known or hereafter invented, including xerography, photocopying and recording, or in any information storage or retrieval system, is forbidden without the permission of the publisher, Trieste Publishing Pty Ltd, PO Box 1576 Collingwood, Victoria 3066 Australia.

All rights reserved.

Edited by Trieste Publishing Pty Ltd.
Cover @ 2017

This book is sold subject to the condition that it shall not, by way of trade or otherwise, be lent, re-sold, hired out, or otherwise circulated without the publisher's prior consent in any form or binding or cover other than that in which it is published and without a similar condition including this condition being imposed on the subsequent purchaser.

www.triestepublishing.com

HENRI-FRANÇOIS MULLER

**ORIGINE ET HISTOIRE DE LA
PREPOSITION "A" DANS LES
LOCUTIONS DU TYPE DE "FAIRE
FAIRE QUELQUE
CHOSE A QUELQU'UN"**

Origine et histoire
de la préposition “ à ”

DANS LES LOCUTIONS DU TYPE DE

“ Faire faire quelque chose à quelqu'un ”

521701
189854z

ORIGINE ET HISTOIRE

DE LA

Préposition “ à ”

DANS LES LOCUTIONS DU TYPE DE

“ Faire faire quelque chose à quelqu’un ”

PAR

Henri-François MULLER



POITIERS

IMPRIMERIE A. MASSON

2, rue Scheurer-Kestner, 2

1912

330741 36.
28. 8

Origine et histoire de la préposition "à"

DANS LES LOCUTIONS DE TYPE DE

"Faire faire quelque chose à quelqu'un"

CHAPITRE PREMIER

DISCUSSION DES THÉORIES COURANTES SUR CET
EMPLOI DE LA PRÉPOSITION « A ».

La plupart des philologues qui se sont occupés de cette question de syntaxe l'ont traitée comme un phénomène de linguistique purement romane, c'est-à-dire s'expliquant parfaitement, par exemple, par l'état de la langue française à l'époque où, toute formée et déjà propre à la littérature, nous la voyons pourvue d'une syntaxe nouvelle reconstituée, il est vrai avec les débris du latin, mais basée sur des principes propres qui la régissent.

Depuis que l'explication de M. Tobler (*Verm. Beit.*, I, p. 167) a été définitivement adoptée par les philologues, entre autres par MM. Meyer-Lubke, Körting, Brunot, Bourciez, et incorporée dans leurs traités généraux sur les langues romanes ou sur la langue

française, le point de vue est resté à peu près le même.

Littre, dans son dictionnaire, reste un peu en dehors du groupe de philologues nommés plus haut. Voici ce qu'il dit à l'article « faire » :

« Il y a divergence sur la manière d'interpréter le rôle syntactique des pronoms LUI, LEUR, et LE, LA, LES, avec « faire » suivi d'un infinitif. Faut-il analyser : « je lui fais faire une démarche » par « je fais à lui ceci : faire une démarche » ou par « je fais faire une démarche par lui » ? Faut-il analyser : « je le fais rire » par « je fais le lui rire » ou par « je fais rire le lui » ? L'ancien usage (X^e siècle) « la faire diavle servir » et l'anglais, qui sans doute provient de cet ancien usage français (*he made him laugh*), montrent que c'est la première analyse qui est la bonne. L'emploi du régime indirect des pronoms au cas particulier cité dans la remarque première est une exception à la règle ancienne. »

Il est évident qu'il y a là plutôt un problème de posé qu'une solution complète. Les grands grammairiens des langues romanes ne s'en sont pas tenus là. Ils ont voulu rendre pleinement compte du phénomène, sans cependant en chercher la cause première en dehors des langues romanes. Résumons cette théorie, que nous devons à M. Tobler.

D'abord il faut se rappeler que quand un régime de chose et un régime de personne se rencontrent avec le même verbe, le second est d'ordinaire intro-

duit par « ad ». L'infinitif étant assimilé à un nom de chose, on aura donc le droit de dire :

« Je lui vois pleurer »,

comme :

« Je lui vois des pleurs ».

Puis on passe de là à :

« Je lui vois verser des larmes »,

et :

« Je le vois pleurer »¹.

Tel est, suivant cette théorie, l'ordre chronologique des différents usages, depuis le plus ancien jusqu'au moderne. On voit aussi que ce qui pour Littré était la difficulté, le datif, est facile à expliquer de cette manière et *vice versa*, en d'autres termes, que ce qui est règle fondamentale pour l'un est divergence pour l'autre.

Cette explication n'a pas laissé d'être remise en question à différentes reprises, si non directement, du moins implicitement. Elle n'a pas paru rendre compte d'une façon satisfaisante de certains emplois si hardis de la préposition « à », surtout en vieux français, qu'il semblait impossible de les faire rentrer dans ce cadre.

¹ G. Körting, *Formenlehre*, I, p. 25.

Brunot, *Hist. de la langue française*, p. 249.

Bourciez, *Et. d. languis.*, 316.

Cf. Johannsson ; *Et synt. sur le verbe « faire » en franç. moderne.*

Aussi voyons-nous Godefroy, dans son dictionnaire (article « à », V, 3^o), faire intervenir une tout autre hypothèse, qu'il ne cherche même pas à prouver, mais qu'il considère apparemment comme évidente :

« A » venant de « ab » : 3^o remplaçant « de », « par », devant le complément d'un verbe :

« Il se faisait aimer a tous » (*Marie Laustic*, 225, Roy).

Quand voit saint Pierre que Diex faire
Rien ne vouloit de ceste affaire
Prier l'en fait a ses archangles
A ses apostres, a ses angles,
A ses martirs, a ses confes :

{G. de Coigny, *M. L.*, I., 1591, Bar.)

Pour Godefroy cet emploi de « à » ne saurait s'expliquer que par la survivance de « ab » en français. Cette théorie, qui semblait abandonnée, ou plutôt qui n'avait guère eu de retentissement, perdue qu'elle était dans la masse d'un immense recueil, et de plus, purement gratuite, a toutefois trouvé un défenseur. Dans une étude très ingénieuse publiée à Halle, Elise Richter ¹ a essayé de démontrer que dans certains emplois de cette locution « à » représentait « ab », n'était autre que « ab » qui aurait survécu sous la forme de « à », sans cependant se fondre avec lui, et retrouvant dans certaines locutions sa valeur primitive. Un des

¹ *Ab im romanischen.*

G. Estienne, Es. d. gram. d. anc. franç., p. 401.

exemples cités à l'appui de cette assertion est le suivant :

« Nos somes fol prové
Qui nos fasons ocire a un maufé
A un deable d'enfer descharné. »

La raison pour laquelle cet « à » ne serait autre que « ab », c'est que le sens qu'il a dans cette phrase se rapproche plus de « ab » que de « ad ».

Cette sorte de raisonnement, il faut en convenir, a le tort de trop prouver, et dans la dérivation des mots et l'évolution des langues, remplacerait à elle toute seule bien des lois phonétiques, morphologiques et autres, avec lesquelles, d'ailleurs, elle ne saurait s'accorder. L'histoire des langues est pleine de ces variations extrêmes de sens. Nous dirons donc que, pour prouver cette théorie, il faudrait établir une filiation ininterrompue de « ab » en « à » dans ce sens. Mais la seule préposition « ab », que les langues romanes connaissent est « ab » et non « à », et il n'a pas encore été *prouvé*, bien que Diez en ait suggéré la possibilité, qu'il y ait jamais eu des cas où « à » soit dérivé d'une autre préposition que « ad ».

Cependant, une idée générale peut se dégager de ces différentes opinions, c'est qu'aucune n'explique complètement tous les emplois de « à » dans cette locution.

La raison en est que, suivant les exemples qu'on a en vue, l'emploi de « à » dans notre locution paraît se prêter à l'une ou à l'autre de ces interprétations :